



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

**Allocution de
Madame la Ministre Lydia MUTSCH**

**Conférence et projection du documentaire « Clean Hands »
Mercredi 24 janvier 2018
à 17.00 heures**

**BGL BNP Paribas (Auditoire) 2, rue Edward Steichen
L- 2540 Luxembourg**

Monsieur le professeur,
Monsieur le directeur-général des Hôpitaux Robert Schuman,
Chers docteurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que j'accueille aujourd'hui le Professeur Didier Pittet qui nous fait l'honneur de venir présenter, en avant-première, le documentaire "Clean Hands", réalisé par Géraldine André et Stéphane Santini, retraçant deux années autour du monde de l'inventeur du « liquide en fiole » pour se désinfecter les mains.

C'est plus précisément un professeur en médecine généreux que j'ai le privilège d'accueillir ici au Grand-Duché de Luxembourg ; car il est non seulement le créateur - ou si vous voulez : l'inventeur - de la solution hydro-alcoolique pour la désinfection des mains, mais surtout il en a fait don à toute la communauté internationale !

Il m'importe d'autant plus de rappeler que « la désinfection des mains est un geste simple, facile et efficace, permettant de sauver des milliers de vies ».

En novembre 2006, le Luxembourg signait à Genève la Charte pour la maîtrise des infections associées aux soins, dans le cadre du programme « Sécurité des patients – premier défi mondial » de l'OMS, « Un soin propre est un soin plus sûr ».

Au Grand-Duché, la première « Campagne Nationale d'Hygiène des Mains » est lancée en 2009. Cette première campagne a d'emblée mis en lumière la friction des mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique qui constitue « la » mesure efficace et simple dans la lutte contre les infections associées aux soins et la transmission d'agents pathogènes. Dès son lancement, la campagne est promue dans tous les établissements hospitaliers luxembourgeois.

Près d'une décennie plus tard, nous avons déjà cinq campagnes nationales à notre actif et nous avons élargi notre champ d'action. Nos messages ne sont plus uniquement destinés aux professionnels de la santé, mais ils s'adressent également au patient en tant qu'acteur de sa santé en diffusant le message suivant: « Avant de vous soigner je me désinfecte les mains ! Si j'oublie rappelez-le-moi ! ».

Je me suis pour ma part, personnellement investie pour consolider l'engagement du Luxembourg pour la maîtrise des infections associées aux soins. En effet, au mois de mai 2017 j'ai invité tous les directeurs des établissements hospitaliers luxembourgeois, ainsi que les présidents des différentes associations et intervenants en soins de santé, à venir rééditer leur soutien en signant la charte d'engagement en faveur de la sécurité des patients, visant à réduire les infections

associées aux soins et à favoriser l'utilisation de solution hydro-alcoolique lors des soins de santé.

Le Plan national antibiotiques, qui sera présenté au public dans quelques semaines et qui sera déployé au cours des prochaines années, est un autre exemple de ma résolution en tant que ministre de la Santé à combattre les infections associées aux soins et à lutter contre les germes résistants.

C'est grâce aux recommandations, aux messages d'encouragements et au soutien, apportés années après années par le Prof Didier Pittet dans la lutte contre les infections associées aux soins, que la désinfection des mains à l'aide d'une petite fiole communément appelée « solution hydro alcoolique » a pu faire son chemin.

C'est ensemble, avec tous les professionnels de la santé et les patients, que nous pourrons garantir l'accès à des soins sûrs et de qualité pour tous !

Je vous remercie de votre attention.